

CONTRATS ASSOCIATIFS

CARTON ROUGE

POUR LE **BLACK**



non.

www.50nuancesdeblack.be

Le gouvernement fédéral et sa ministre de la Santé, Maggie De Block, envisagent de créer un sous-statut pour l'ensemble du non-marchand et l'économie collaborative. Des « contrats » sans cotisations sociales, sans précompte professionnel : le travail associatif. Ces mini-jobs ne prévoient aucune protection du travailleur, mettent en péril la Sécurité sociale, déprofessionnalisent le secteur non-marchand. C'est pourquoi de nombreux acteurs du secteur associatif mettent un gros carton rouge à cette mesure.



à la déprofessionnalisation
à la marchandisation
à la ringardisation du volontariat

OPPOSEZ-VOUS AU PROJET DU GOUVERNEMENT

envoyez cette carte au responsable politique que vous souhaitez interpellier pour lui faire connaître votre avis sur le projet de loi relatif au travail associatif.

Votre nom & signature :

POUR ALLER + LOIN www.50nuancesdeblack.be

